

RESUME DU RAPPORT DE LA COMMISSION EUROPEENNE CONCERNANT L'UTILISATION DE
FORMES D'EXPRESSION ET DE PRESENTATION COMPLEMENTAIRES DE LA DECLARATION
NUTRITIONNELLE

Attention : ce document n'exprime pas une position politique de l'AREPO. Il s'agit d'une synthèse réalisée par les services de l'AREPO.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Francesca Alampi, **Chargée de mission** info@arepoquality.eu

Giulia Scaglioni, **Chargée de mission** policyofficer@arepoquality.eu

CONTENU

| | |
|---|---|
| 1. INTRODUCTION | 1 |
| 2. CADRE JURIDIQUE DE L'UE | 2 |
| 3. DIFFÉRENTS SYSTEMES D'ETIQUETAGE SUR LA FACE AVANT DES EMBALLAGES MIS EN ŒUVRE OU ELABORES A L'ECHELLE DE L'UE | 2 |
| 4. INTÉRÊT, COMPRÉHENSION ET RÉACTION DES CONSOMMATEURS | 3 |
| 5. IMPACT DE L'ÉTIQUETAGE SUR LE DEVANT DES EMBALLAGES SUR LA SANTÉ | 3 |
| 6. POSITIONS ET POINTS DE VUE | 4 |
| 7. CONCLUSIONS | 5 |
| ANNEXE | 6 |

1. INTRODUCTION

Le 20 mai 2020, la Commission européenne a publié la [stratégie « De la ferme à la table »](#). Dans ce cadre, la Commission propose des actions **visant à donner aux consommateurs les moyens de faire des choix alimentaires sains**, notamment l'**introduction d'un étiquetage nutritionnel obligatoire sur le devant des emballages**. La Commission a l'intention d'approfondir le sujet avec toutes les parties prenantes et de lancer une analyse d'impact sur les différentes options d'étiquetage nutritionnel sur la face avant des emballages. **Comme indiqué dans le plan d'action « De la ferme à la table », une proposition devrait être adoptée d'ici la fin de l'année 2022.**

L'étiquetage des denrées alimentaires au niveau européen est régi par le [règlement \(UE\) 1169/2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires](#) (Règlement ICDA), qui définit les procédures et les exigences visant à garantir des informations claires, complètes et précises sur la composition nutritionnelle des aliments, aidant ainsi les consommateurs à faire des choix plus sains. L'**article 35** du règlement susmentionné **impose à la Commission d'adopter un rapport** sur l'utilisation de formes d'expression et de présentation complémentaires de la déclaration nutritionnelle, sur leur effet sur le marché intérieur et sur l'opportunité d'une harmonisation plus poussée dans ce domaine.

Conformément à cette disposition et compte tenu de certains développements récents au niveau national ainsi que des priorités énoncées dans la stratégie « De la ferme à la table », le présent [rapport a été adopté le 20 mai 2020](#).

Le résumé suivant donne un aperçu du rapport récemment publié, qui présente les principaux systèmes d'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages actuellement mis en œuvre ou en cours d'élaboration au niveau de l'UE. Il aborde également la compréhension, l'efficacité et les effets

des systèmes d'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages par les consommateurs, ainsi que l'effet de cet étiquetage sur la santé.

Ce document servira de travail préparatoire à l'activité future de l'AREPO sur les nouvelles initiatives d'étiquetage alimentaire au niveau de l'UE.

2. CADRE JURIDIQUE DE L'UE

Le règlement ICDA, couvrant les principes généraux, les responsabilités et les exigences régissant l'information sur les denrées alimentaires, y compris les informations nutritionnelles, l'étiquetage d'origine, la lisibilité et l'étiquetage des allergènes, est entré en vigueur fin 2011.

Il exige que la grande majorité des aliments préemballés portent une **déclaration nutritionnelle**, souvent fournie au dos de l'emballage alimentaire, indiquant des détails sur les matières grasses, les graisses saturées, l'énergie, le sucre, le sel. Cette déclaration peut être complétée par la **répétition volontaire de ses principaux éléments dans le champ visuel principal** (appelé "face avant de l'emballage"), afin que les consommateurs puissent voir d'un coup d'œil les informations nutritionnelles essentielles lors de l'achat de denrées alimentaires. Les colégislateurs ont opté pour cette forme d'étiquetage volontaire, c'est-à-dire laissée aux États membres, en l'absence d'un système nutritionnel en face avant des emballages qui serait compréhensible et acceptable pour tous les consommateurs de l'UE. En outre, d'autres formes d'expression et/ou de présentation (par exemple, des formes graphiques ou des symboles) peuvent être utilisées sur le devant des emballages en plus de celles contenues dans la déclaration nutritionnelle (par exemple, des mots ou des chiffres), à condition qu'elles soient fondées sur des études de consommation scientifiquement valables et qu'elles n'induisent pas le consommateur en erreur.

La plupart des systèmes d'étiquetage sur la face avant des emballages sont fondés sur des **critères de profil nutritionnel**, qui catégorisent les aliments en fonction de leur composition nutritionnelle et s'entendent comme des seuils de nutriments au-delà desquels les allégations nutritionnelles et de santé sont limitées ou interdites.

3. DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'ÉTIQUETAGE SUR LA FACE AVANT DES EMBALLAGES MIS EN ŒUVRE OU ELABORES A L'ÉCHELLE DE L'UE

Compte tenu des taux croissants de surcharge pondérale et d'obésité dans la plupart des États membres de l'UE et de la charge importante de maladies imputables à des risques alimentaires, l'intérêt des pouvoirs publics pour l'étiquetage nutritionnel des produits alimentaires a augmenté depuis l'adoption du règlement ICDA. En fait, il est de plus en plus considéré comme un **outil de prévention**. En fournissant des informations supplémentaires, il pourrait, d'une part, permettre aux consommateurs de faire des choix alimentaires plus sains et, d'autre part, encourager les exploitants du secteur alimentaire à reformuler les produits en vue d'options plus saines.

Aujourd'hui, plusieurs programmes d'étiquetage sur la face avant des emballages ont été élaborés et mis en œuvre dans toute l'UE. Ils peuvent être divisés en plusieurs catégories :

- **les systèmes spécifiques à des nutriments**, qui fournissent des informations nutritionnelles plus ou moins détaillées sur des nutriments particuliers ;
- et **des systèmes d'indicateurs synthétiques** qui fournissent plutôt une appréciation synthétique de la qualité nutritionnelle globale et du caractère sain du produit.

En outre, en considérant si une étiquette est à mesure de fournir une **indication immédiate** sur le profil nutritionnel d'un produit, une distinction est établie entre :

- **des systèmes fournissant un condensé des informations**, c'est-à-dire une quantité réduite des informations nutritionnelles contenues sur le dos de l'emballage et offrant peu d'interprétation de ces informations ;
- **des systèmes fournissant une évaluation des informations**, qui donnent un jugement évaluatif sur les informations nutritionnelles destinées au consommateur, fournissant d'un seul coup d'œil des indications sur la santé relative du produit grâce à des aides à l'interprétation, telles que des symboles, des couleurs ou des mots.

Le **tableau 1** de l'**annexe** classe les systèmes publics et privés (mis en œuvre ou proposés) décrits et fournit également des informations sur leur promoteur et sur le pays où les régimes sont utilisés ou proposés/annoncés.

4. INTÉRÊT, COMPRÉHENSION ET RÉACTION DES CONSOMMATEURS

Les enquêtes menées auprès des consommateurs dans certains États membres de l'UE suggèrent que l'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages s'est avéré utile pour les consommateurs, comblant un manque d'information et leur permettant ainsi de faire des choix alimentaires plus sains.

Il a été démontré que les étiquettes sur le **devant de l'emballage reçoivent plus d'attention** que les étiquettes sur le dos de l'emballage. Néanmoins, plusieurs caractéristiques doivent être prises en compte. Par exemple, certaines caractéristiques peuvent accroître l'attention portée aux étiquettes nutritionnelles sur le devant, telles que la taille **plus grande de l'étiquette**, les **couleurs** ou le fait que **d'autres informations** soient affichées dans la même zone de l'emballage. En outre, l'attention portée à l'étiquetage sur la face avant de l'emballage semble également dépendre de **l'âge du consommateur, de son niveau d'éducation et de sa motivation en matière de santé**.

La majorité des études suggèrent que les systèmes d'évaluation qui utilisent un **code de couleurs**, et en particulier un code de couleurs combiné à un indicateur gradué, **aident les consommateurs** de différents âges, statuts socio-économiques et milieux culturels à identifier des produits plus sains.

Lorsque des étiquettes à code couleur spécifiques aux nutriments sont utilisées pour décider de la salubrité des aliments, les consommateurs semblent trouver plus important d'éviter les rouges que de choisir les verts.

Les systèmes fournissant une évaluation semblent aider les consommateurs à mieux évaluer la salubrité des produits que les systèmes condensant des informations et semblent être plus efficaces que les étiquettes réductrices lorsque les consommateurs doivent comparer des produits difficiles à comparer.

Le type de consommateur doit également être pris en considération : les étiquettes évaluatives semblent plus efficaces pour les consommateurs à motivation hédoniste, tandis que **celles réductives pourraient être plus efficaces pour les consommateurs à motivation sanitaire**.

5. IMPACT DE L'ÉTIQUETAGE SUR LE DEVANT DES EMBALLAGES SUR LA SANTÉ

Pour mesurer directement si les d'étiquetage sur le devant des emballages améliorent l'alimentation et la santé des consommateurs dans la vie réelle, il serait nécessaire d'observer leurs choix alimentaires quotidiens sur le long terme. Étant donné la difficulté de mettre en place de telles études et de prouver la causalité, il **n'existe pas suffisamment de preuves empiriques pour tirer des conclusions sur l'impact de l'utilisation des étiquetages sur le devant des emballages sur la santé des régimes alimentaires et sur la santé elle-même**.

Certaines études portant sur les associations entre la qualité du régime alimentaire des volontaires et les maladies liées à la nutrition suggèrent que la qualité du régime alimentaire, évaluée par l'indice diététique sous-jacent au système Nutri-Score, est associée à un risque plus faible de maladies cardio-

vasculaires, de cancer et de surcharge pondérale. Une autre étude, qui a porté sur cinq étiquettes différentes sur le devant des emballages, conclut que ces étiquettes nutritionnelles **peuvent contribuer à réduire la mortalité due aux maladies non transmissibles liées à l'alimentation, les effets dépendant du type d'étiquette testée et avec le Nutri-Score apparaissant comme le plus efficace.**

La littérature met également en garde contre certains effets involontaires potentiels de l'étiquetage sur le régime alimentaire. En particulier, le fait de **percevoir un aliment comme étant sain pourrait augmenter la consommation de cet aliment en raison d'une moindre culpabilité et des portions de taille inappropriée** peuvent également résulter si une étiquette n'arrive pas à bien signaler une santé limitée de l'aliment.

6. POSITIONS ET POINTS DE VUE

Le rapport de la Commission européenne met l'accent sur l'**hétérogénéité des positions** des Institutions européennes, des États membres et des parties prenantes ainsi que des Organisations internationales en la matière.

Depuis l'adoption du règlement ICDA, le Conseil a invité les États membres et la Commission à encourager l'étiquetage volontaire des denrées alimentaires. En ce qui concerne le Parlement européen, aucune résolution spécifique n'a été adoptée, tandis que le Comité des Régions a invité la Commission européenne à proposer un **"système européen unique et obligatoire d'étiquetage par couleur, dans lequel les couleurs seraient appliquées sur la base d'unités de 100 g, sur la face avant des emballages alimentaires dans toute l'UE, fournissant aux consommateurs des informations claires sur la teneur en sucre, en sel et en graisses, encourageant des habitudes alimentaires plus saines"**.

En ce qui concerne les États membres, les experts de certaines autorités nationales compétentes de l'UE **se sont déclarés favorables à des systèmes d'étiquetage sur la face avant des emballages fournissant, sous forme de condensé, des informations spécifiques à des nutriments, sur la base de la taille des portions et sans évaluation des denrées alimentaires.** Ils craignent en effet que, **dans le cadre des systèmes d'étiquetage sur la face avant des emballages fournissant une évaluation des informations, certains produits traditionnels et certaines spécialités régionales** (par exemple, les fromages, les huiles comestibles, les produits carnés) **se voient apposer des étiquettes qui dissuadent les consommateurs de les acheter.** Au contraire, d'autres États membres privilégient les systèmes fournissant une évaluation des informations, arguant que ces programmes aident les consommateurs à faire des choix alimentaires sains.

Les représentants des consommateurs et les associations de santé publique sont favorables à une approche commune concernant l'étiquetage nutritionnel et à un étiquetage nutritionnel sur le devant de l'emballage avec un code de couleur. **Ils soutiennent en particulier le Nutri-Score, qui a également fait l'objet d'une initiative citoyenne européenne (« PRO-NUTRISCORE ») demandant à la Commission "d'imposer un étiquetage Nutriscore simplifié sur les produits alimentaires"**. Les associations de diététiciens ont une position similaire sur les codes de couleur et sont en faveur d'un système d'étiquetage unique et solide dans toute l'UE.

Les agriculteurs de l'UE et leurs coopératives, tout en reconnaissant la contribution des informations nutritionnelles à l'adoption d'un régime alimentaire plus sain et plus équilibré, s'opposent aux systèmes de codage par couleur axés uniquement sur les nutriments négatifs, car ils estiment que cela reviendrait à ignorer la contribution nutritionnelle globale des produits agricoles riches en nutriments essentiels. En outre, ils estiment que de tels systèmes **pourraient avoir une incidence négative sur certains produits agricoles qui ne peuvent être facilement reformulés en raison de leurs caractéristiques de composition ou traditionnelles.**

7. CONCLUSIONS

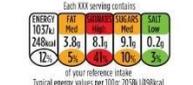
Le rapport de la Commission européenne a donné un aperçu des principaux systèmes d'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages en place, ainsi que de la compréhension qu'en ont les consommateurs et des conséquences sur la santé :

- Elle a **confirmé le potentiel de l'étiquetage sur le devant des emballages pour aider les consommateurs à faire des choix alimentaires sains** par rapport à une situation sans étiquette.
- L'examen de certaines études a montré que les **systèmes d'étiquetage évaluatives utilisant un code de couleur**, comme le Nutri-Score, **semblent plus efficaces pour mesurer la santé d'un produit, car ils permettent de comprendre immédiatement l'étiquette**.
- Au contraire, **il n'y a pas suffisamment de preuves empiriques pour tirer des conclusions sur l'impact positif de l'étiquetage sur le devant des emballages sur l'alimentation et la santé des consommateurs**, car une recherche sur cet aspect devrait prendre en compte les choix alimentaires quotidiens des consommateurs sur le long terme.
- De plus, d'autres études ont souligné comment le fait de percevoir certains aliments comme étant sains pouvait conduire à une **consommation excessive de nourriture ou à des portions exagérées**, ce qui affecte les habitudes alimentaires des consommateurs.
- Enfin, le rapport traite également de l'impact potentiel des étiquetages sur la face avant de l'emballage sur la **reformulation des aliments**, en avertissant que certains produits agricoles alimentaires ne peuvent pas être facilement reformulés en raison de leurs caractéristiques de composition ou traditionnelles.

Conformément à son engagement dans le cadre de la stratégie « De la ferme à la table » et compte tenu des résultats présentés dans ce rapport sur le potentiel des régimes d'étiquetage nutritionnel des produits agricoles, la Commission européenne **conclut qu'il semble approprié d'introduire un étiquetage nutritionnel obligatoire harmonisé des produits agricoles au niveau de l'UE**, ainsi que **d'analyser et de réfléchir davantage au lien étroit entre le profilage des nutriments et l'étiquetage nutritionnel des produits agricoles**.

ANNEXE

Tableau 1 - Typologies et formats des systèmes d'étiquetage nutritionnel sur la face avant des emballages mis en œuvre/proposés/annoncés au niveau des États membres et du Royaume-Uni

| Les taxonomies mises en avant dans la littérature | | | | Exemples de systèmes d'étiquetage sur la face avant des emballages | Concepteur | État membre de l'UE | Description |
|---|--------------------|-----------------|--|---|---------------------|---------------------|---|
| Étiquettes spécifiques à des nutriments | Numériques | Non-directives | Fournissant un condensé des informations (non interprétatives) | Étiquette avec apports de référence  | Privé | Dans toute l'UE | Il fournit des informations numériques sur la quantité d'énergie et de nutriments présents dans une portion d'un aliment et sur ce que cela représente en pourcentage de l'apport journalier de référence (introduit en 2006 par l'association de l'industrie alimentaire et des boissons européenne). |
| | | | | NutrInform Battery  | Public | IT | En janvier 2020, l'Italie a notifié à la CE un projet de décret recommandant l'utilisation de ce système volontaire d'étiquetage frontal. Il est basé sur l'étiquette des apports de référence, avec un symbole de pile ajoutée indiquant les quantités d'énergie et de nutriments dans une seule portion en pourcentage de l'apport quotidien. |
| | À code de couleurs | Semi-directives | Fournissant une évaluation des informations (interprétatives) | Étiquette sur la face avant des emballages au Royaume-Uni  | Public | ROYAUME-UNI | Système de « feux tricolores » : en 2013, le Royaume-Uni a officiellement introduit un système volontaire de feux tricolores combinant un code de couleur et des apports de référence en pourcentage. Il est soutenu par un guide adopté par les autorités britanniques. Il fournit des informations sur la teneur en graisses, en graisses saturées, en sucres et en sel, ainsi que sur la valeur énergétique par portion de l'aliment. Des couleurs sont utilisées pour classer ces nutriments en "faible" (vert), "moyen" (orange) ou "élevé" (rouge). |
| | | | | Autres étiquettes de type « feux tricolores »  | Privé (détaillants) | PT, ES | Certains détaillants au Portugal et en Espagne ont développé leur propre étiquette nutritionnelle sur le devant de l'emballage basée sur un format de feux tricolores qui ajoute des couleurs à l'étiquette des apports de référence. Evolved Nutrition Label (ENL) : développé en 2017 par six multinationales de l'alimentation et des boissons. Il combine l'étiquette des apports de référence avec des couleurs similaires à celles du programme britannique FOP, mais en étant plus indulgent entre l'ambre et le rouge pour les produits considérés comme étant consommés en petites portions. Il a été suspendu en novembre 2018. |

| | | | | | | | | |
|-------------------------|--------------------------------|------------|---|-------------------|--|---------------|--|--|
| Étiquettes synthétiques | Logos positifs (de validation) | Directives | Fournissant une évaluation des informations (interprétatives) | Keyhole |  | Public | SE, DK, LT | <p>Premier système d'étiquetage sur le devant des emballages dans l'UE, introduit par l'Agence nationale suédoise de l'alimentation en Suède en 1989. Il s'agit d'un label volontaire et gratuit sous la forme d'une représentation symbolique verte qui identifie le choix le plus sain dans 33 groupes d'aliments définis (pain, fromage, plats préparés etc...) sur la base de critères nutritionnels tels que la teneur en graisses, en sucres, en sel, en céréales complètes ou en fibres. Le logo ne peut pas être utilisé sur les produits qui ont une faible valeur nutritionnelle, comme les snacks salés ou les boissons non alcoolisées.</p> |
| | | | | Logos Coeur/Santé |  | ONG Public | FI SI HR | <p>Symbole du cœur - Meilleur choix : les critères d'utilisation du symbole (teneur en graisse, sel, sucre et/ou fibres) sont définis pour neuf grands groupes d'aliments. Le droit d'utiliser le label est accordé par des experts nommés par les associations finlandaises du cœur et du diabète et il est payant ;</p> <p>Aliments protecteurs : également appelés "Petit cœur", introduit en Slovaquie en 1992 par la Société de santé cardiovasculaire et promu par le gouvernement. Il s'applique aux aliments préemballés qui répondent à des critères nutritionnels spécifiques ;</p> <p><u>Vie saine</u> : l'Institut de santé publique de Croatie est mandaté pour accorder le droit d'utiliser ce logo sur les aliments qui répondent à des critères nutritionnels spécifiques.</p> |
| | | | | Choix sain |  | Privé | CZ, PL Suppression progressive aux Pays-Bas | <p>Propriété de la Choices International Foundation, il identifie des options plus saines au sein des groupes d'aliments. Les critères spécifiques à chaque catégorie sont basés sur les niveaux d'acides gras saturés et trans, de sucre ajouté, de sel, de fibres alimentaires et/ou d'énergie. Ils sont applicables à tous les produits alimentaires, y compris les snacks et les boissons non alcoolisées. Les entreprises qui paient une cotisation à l'organisation nationale Choices peuvent utiliser le logo sur les produits éligibles.</p> |
| | Indicateurs de notation | | | Nutri-Score |  | Public | FR (2017), BE (2019) ES, DE, NL, LU à adopter | <p>Basé sur le modèle de profilage des nutriments de l'Agence britannique des normes alimentaires, il indique la qualité nutritionnelle globale d'un produit alimentaire donné. L'étiquette est représentée par une échelle de cinq couleurs, du vert foncé indiquant les produits alimentaires ayant la meilleure qualité nutritionnelle à l'orange foncé pour les produits ayant une qualité nutritionnelle inférieure, associée aux lettres de A à E. L'algorithme de calcul du score nutritionnel prend en compte à la fois les éléments négatifs (sucres, graisses saturées, sel et calories) et positifs (protéines, fibres, fruits, légumes, légumineuses et noix).</p> |